

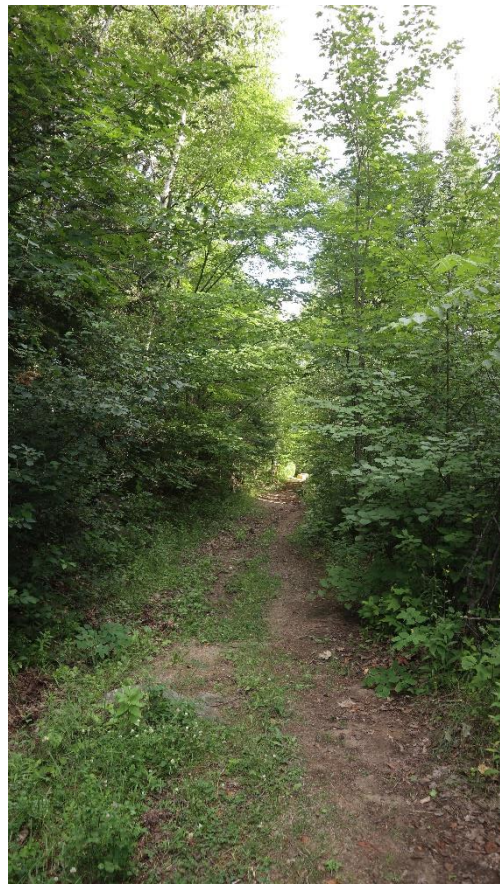


UNE ACQUISITION POUR CONSOLIDER LE CORRIDOR DU PARC URBAIN DES PETITES ALPES

Sainte-Agathe-des-Monts, le 30 septembre 2021
– Le conseil municipal est heureux d’annoncer l’acquisition de l’ancien terrain de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Agathe, situé à côté du cimetière et ayant accès sur la rue Larocque ce qui permet de consolider le développement du nouveau parc urbain « Les Petites Alpes », annoncé en décembre 2020 dans le cadre de son plan de relance *Pour une relance agathoise inclusive et diversifiée*.

Cette acquisition est la troisième étape menant à la valorisation et au développement du parc urbain en assurant un corridor continu allant de la rue Larocque à la plage Tessier. Bien que la Ville avait antérieurement une servitude de passage sur ce terrain, son acquisition permettra d’y faire des aménagements afin d’y créer une véritable porte d’entrée du parc à partir du centre-ville.

La première étape réalisée à l’automne 2020 consistait à réaménager et nettoyer les sentiers afin de permettre aux randonneurs de s’y promener en toute sécurité. La deuxième étape, en place depuis l’hiver 2020-2021, consistait à rouvrir la glissade naturelle hivernale des Petites Alpes près de la rue Forget au plus grand plaisir des familles, pour plusieurs semaines d’affilée.



« Les membres du conseil municipal poursuivent le développement du parc urbain des Petites Alpes pour l’agrément de tous les Agathois et Agathoises. Le parc a maintenant deux entrées soit celle sur la rue Major par le stationnement de la plage Tessier, et celle sur la rue Larocque à quelques pas de l’avenue Nantel. Ce parc en développement donnera vie à un lieu d’activités familiales dans un environnement naturel, à deux pas du centre-ville », a souligné M. Jean Léo Legault, maire suppléant de Sainte-Agathe-des-Monts.

Information et source :
Laurie Michaud
Conseillère en communication
819-326-4595 poste 3215
michaud.laurie@vsadm.ca